
DIRECTION DES BOURSES

SOUS-DIRECTION DES BOURSES D'ÉTUDES EN CÔTE D'IVOIRE

B.P. V 151 ABIDJAN Tel.: 20-32-32-50 Fax: 20-32-75-53

www.bourses.enseignement.gouv.ci



RENOUVELLEMENT DES BOURSES D'ÉTUDE EN CÔTE D'IVOIRE AU TITRE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2016-2017

LES PIÈCES CONSTITUTIVES DU DOSSIER DE RENOUVELLEMENT DE BOURSE SONT LES SUIVANTES:

- Le formulaire de demande de renouvellement de bourse 2016-2017 (à imprimer sur le site: www.bourses.enseignement.gouv.ci),
- Le formulaire du rapport de suivi des travaux de Master 2 Recherche ou de Thèse 2016-2017 (à imprimer sur le site: www.bourses.enseignement.gouv.ci),
- L'original et la photocopie de la Carte Nationale d'Identité (CNI),
- L'original et la photocopie de la carte d'étudiant 2016-2017 ou l'original du certificat de scolarité 2016-2017,
- L'original et la photocopie des relevés de notes de l'année universitaire 2015-2016,
- L'original et la photocopie de l'attestation de réussite de l'année universitaire 2015-2016,
- La photocopie de l'attestation d'attribution ou de renouvellement de bourse de l'année universitaire 2015-2016.

N.B:

- *Les étudiants concernés sont invités à prendre toutes les dispositions utiles en vue du respect scrupuleux du calendrier de dépôt des dossiers de renouvellement de bourses au titre de l'année 2016-2017, prévu du **lundi 17 juillet au vendredi 04 août 2017, délai de rigueur.***
- *Les étudiants d'Abidjan sont invités à déposer leurs dossiers à la Direction des Bourses, sise Abidjan-Plateau, immeuble Noguès, 1^{er} étage.*
- *Pour les étudiants de l'intérieur du pays, le dépôt des dossiers de renouvellement de bourses se fait auprès des différents CROU.*